

Le français au Québec : la contribution extraordinaire de l'immigration allophone

Calvin Veltman, Ph.D.

Présentation

Dans cette partie de notre recherche, nous chercherons à répondre à deux questions :

- Est-ce que le Québec a des problèmes à intégrer, voire à franciser les immigrants ?
- Est-ce que le français reçoit une juste part de la mobilité linguistique des allophones ?

Méthodologie

Rappelons brièvement les éléments les plus importants de notre méthodologie sociolinguistique. Premièrement, toute déclaration d'une langue maternelle multiple impliquant une langue allophone appartient au groupe allophone; deuxièmement, une déclaration similaire comme langue d'usage est assignée au groupe francophone ou anglophone car les langues d'accueil sont l'aboutissement de la mobilité linguistique; finalement, chez les personnes de langue d'usage allophone, la pratique « régulière » du français ou de l'anglais témoigne déjà de son intégration linguistique dans la société d'accueil ainsi que son choix linguistique définitif. L'indice de « rapport français/anglais » présente la part qu'obtient le français de l'ensemble de la mobilité linguistique, soit :

$$\text{RFA} = \frac{\text{français}}{\text{français} + \text{anglais}}$$

Transferts linguistiques chez les allophones

Seon le tableau 1, parmi les 756 700 personnes de langue maternelle tierce (allophone) en 2001, 403 520 personnes déclaraient parler leur langue maternelle allophone à la maison, soit 53,3 %. Un plus grand nombre déclarait parler l'anglais comme langue principale, soit 23,5 % contre 23,2 % pour le français. Le taux d'attractivité du français était donc de 49,7 %. De 2006 à 2016, la part

de l'anglais chez les allophones reste assez stable autour de 21 % alors que celle du français augmente régulièrement jusqu'à 31,1 %, cela aux dépens des langues allophones qui, elles, accusent une régression tout au long de la période de quinze ans. La part du français par rapport à l'anglais s'élevait à 59,4 % en 2016.

Tableau 1 : Langue la plus souvent parlée à la maison, langue maternelle allophone, Québec, 2001 à 2016

recensement	langues d'usage				indice RFA
	français	anglais	allophone	total	
2001	175 493	177 713	403 500	756 705	
2001	23,2%	23,5%	53,3%	100,0%	49,7%
2006	238 623	202 508	498 230	939 360	
2006	25,4%	21,6%	53,0%	100,0%	54,1%
2011	293 088	227 653	528 955	1 049 695	
2011	27,9%	21,7%	50,4%	100,0%	56,3%
2016	364 505	249 595	559 255	1 173 355	
2016	31,1%	21,3%	47,7%	100,0%	59,4%
2001 à 2016	189 013	71 883	155 755	416 650	72,4%

Certains diront qu'un taux RFA 59,4 % du groupe allophone n'est pas suffisant pour garantir l'avenir florissant du français. Or, ce chiffre brut cache le niveau de francisation nécessaire à la poursuite de la croissance de la part du français. Lorsqu'on regarde la répartition de la croissance du français ou de l'anglais pendant les périodes intercensitaires, sur l'ensemble de la période 2001-2016, le français a ajouté 189 015 nouveaux transferts linguistiques alors que l'anglais n'a reçu qu'environ 72 000 personnes. *Le français a donc obtenu 72,4 % des transferts nets¹ vers ces deux langues (189 508 / (189 015 + 71 885)).* Comme ce chiffre est inférieur au poids du groupe francophone en 2001, le français régresse lentement pendant toute la période.

¹ Il s'agit, bien entendu, du résultat de l'ensemble des paramètres démologiques : natalité, mortalité, immigration et émigration interprovinciale et internationale ainsi que de la mobilité linguistique.

La mobilité linguistique des autres allophones

Comme nous l'avons déjà vu, le recensement canadien permet également de cerner la pratique d'une autre langue « régulièrement » parlée à la maison. Nous pouvons ainsi fixer la mobilité linguistique des allophones qui n'ont pas fait un « transfert linguistique » dans le sens traditionnel. Selon la logique de l'analyse sociolinguistique, *un allophone qui déclare parler ainsi le français à la maison est considéré membre du groupe francophone, c'est-à-dire en l'absence de l'anglais*. De la même façon, quelqu'un qui parle anglais et non pas le français est membre du groupe anglophone. Rappelons à nouveau que dans la vie quotidienne, ces personnes participent à la vie linguistique du groupe francophone ou anglophone. À cet égard, le tableau 2 présente l'utilisation régulière d'une langue seconde².

Tableau 2 : Appartenance linguistique des allophones de langue d'usage allophone, Québec, 2001-2016

recensement	langues d'usage				indice RFA
	français	anglais	allophone	total	
2001	89 523	77 423	236 555	403 500	
2001	22,2%	19,2%	58,6%	100,0%	53,6%
2006	122 570	88 120	287 540	498 230	
2006	24,6%	17,7%	57,7%	100,0%	58,2%
2011	141 520	89 020	298 415	528 955	
2011	26,8%	16,8%	56,4%	100,0%	61,4%
2016	154 573	99 063	305 620	559 255	
2016	27,6%	17,7%	54,6%	100,0%	60,9%
2001 à 2016	65 050	21 640	69 065	155 755	75,0%

Ce tableau montre que le nombre de personnes rattachées à la communauté anglophone reste relativement stable dans le temps et n'augmente que d'environ 21 600 personnes de 2001 à 2016. Par contre, ceux qui parlent le français « régulièrement » à la maison sont passés de 89 535

² Les déclarations d'une langue parlée bilingue anglais-français sont partagées entre les deux groupes francophones et anglophones.

personnes en 2001 à 154 575 en 2016, une croissance d'environ 65 000 personnes. La part du français par rapport à l'anglais s'élevait déjà à 53,6 % en 2001; depuis, elle monte d'un recensement à l'autre pour atteindre 61,3 % en 2011 avant de régresser légèrement à 60,9 % en 2016.

Encore en termes de la croissance nette des deux groupes pendant la période, la part du français était de 75,0 % pendant l'ensemble de la période, plus élevée encore que le 72,4 % observé pour les « transferts linguistiques » nets en provenance du groupe allophone.

La mobilité linguistique de l'ensemble des allophones québécois

Au tableau 3 nous fusionnons les données des tableaux 1 et 2. Cela nous permet d'obtenir une estimation de la taille réelle des groupes francophones et allophones issus du groupe allophone.

Tableau 3 : Sommaire de la mobilité linguistique, langue maternelle allophone, Québec, 2001 à 2016

recensement	langues d'usage			total	indice RFA
	français	anglais	allophone		
2001	265 015	255 135	236 555	756 705	
2001	35,0%	33,7%	31,3%	100,0%	50,9%
2006	361 193	290 628	287 540	939 360	
2006	38,5%	30,9%	30,6%	100,0%	55,4%
2011	434 608	316 673	298 415	1 049 695	
2011	41,4%	30,2%	28,4%	100,0%	57,8%
2016	519 078	348 658	305 620	1 173 355	
2016	44,2%	29,7%	26,0%	100,0%	59,8%
2001 à 2016	254 063	93 523	69 065	416 650	73,1%

Il y a plusieurs enseignements à tirer de ce tableau. Tout d'abord, la proportion d'allophones qui ont choisi le français augmente régulièrement dans le temps, passant de 35,0 % en 2001 à 44,2 % en 2016. Le nombre d'adhésions à la communauté anglophone augmente en termes de nombre absolu mais régresse lentement en termes de poids relatif. Par rapport à l'anglais, la part du français, 51,0 % en 2001, a atteint 59,8 % en 2016.

Selon ce tableau, plus d'un demi-million de personnes originaires des groupes allophones se sont intégrés au groupe francophone, dont 254 065 personnes depuis 2001. Bien sûr, la communauté anglophone a réussi à attirer 348 660 personnes dans leur groupe linguistique; rappelons qu'il y avait déjà 74 590 en 1971 (Castonguay, 2020). Le gain total pour le groupe anglophone était d'environ 275 000 personnes pour l'ensemble des quarante-cinq dernières années et 93 545 personnes seulement pendant les quinze dernières années; la part du français est donc de 73,1 % de l'ensemble de la mobilité linguistique

Synthèse : la mobilité linguistique des allophones québécois, 2001 à 2016

Disons que nous sommes en 2016 à des années lumières de la situation précédant l'adoption de la Loi 101 où le français n'avait ajouté que 28 155 allophones alors que l'anglais avait pu bénéficier de l'apport de 74 590 personnes (Castonguay, 2002). L'indice RFA du français en 1971 était de 27,4 % et rien n'indiquait que l'anglicisation future de l'immigration pouvait être arrêtée.

Toutes les données suggèrent maintenant que le rapport français-anglais continue d'évoluer en faveur du français. Pour augmenter régulièrement sa part de la mobilité linguistique d'un recensement à l'autre, le français a récolté un peu plus de 73 % de toute la mobilité linguistique recensée par Statistique Canada depuis 2001. Cela dit, il est évident qu'accueillir un pourcentage de francisations inférieur à sa taille actuelle mène à une régression très lente du français parlé d'un recensement à l'autre, même si la part obtenue par le français devait augmenter tranquillement pour atteindre environ trois-quarts de l'ensemble du groupe allophone.

Conclusion

Le cadre d'analyse théorique et le réaménagement méthodologique qui en découle présentent un portrait complètement opposé à la thèse de la faiblesse, de la régression appréhendée et de la disparition du français présentée par Castonguay, Termote et Houle et Corbeil. La part du français oscille autour de 75 % de toute la mobilité linguistique réalisée au Québec depuis 2001 par les membres du groupe allophone, que nous parlions des transferts linguistiques ou de l'intégration du français à la maison, que ce soit au Québec au complet ou encore, sur l'île de Montréal.

Comment expliquer ce grand revirement de la situation de la langue française ? Le fait que le français progresse toujours auprès des allophones en dépit de l'absence grandissante de personnes

de langue maternelle française peut offrir un indice. Ce sont des facteurs structurants qui poussent les immigrants à choisir le français et non pas la présence de voisins francophones, du moins, pas nécessairement. Premièrement, depuis la mise en place de l'entente Couture-Cullen de 1978, le Québec choisit un plus grand nombre d'immigrants francophones, francophiles ou immigrants disposés à l'intégration linguistique dans la société d'accueil. Étant donné l'ampleur de l'immigration, il s'agit d'un phénomène de première importance.

Deuxièmement, depuis l'adoption de la Loi 101, la langue d'enseignement structure l'apprentissage linguistique des jeunes allophones. Il n'est pas surprenant de voir la forte poussée de la francisation à partir de l'année 2001, étant donné que les premiers enfants de la Loi 101 se sont affranchis de la maison parentale.

Commentaires sur l'avenir du français langue d'usage

Il ne faut imaginer que la part du français de la mobilité linguistique puisse dépasser une fourchette de 75 % à 80 %, étant donné qu'environ 20 % des immigrants arrivés au Québec ne connaissent que l'anglais au moment de leur établissement et cela, pendant chaque période de cinq ans entre 2001 et 2016. Nous avons déjà observé à quel point il est difficile de franciser un groupe d'immigrants préalablement acquis à l'anglais (Veltman et Paré, 1993, 1994).

Il y a aussi un second défi qui pèse sur l'avenir du français, soit le bilan négatif des échanges entre les groupes francophone et anglophone. En fait, le nombre d'anglicisation des francophones dépasse celui de la francisation des anglophones (Castonguay, 2020; Veltman, « L'anglais chez les francophones / le français chez les anglophones », disponible à www.mobilitelinguistiqueveltman.net).

À notre avis, il est inadmissible que le gouvernement du Québec continue à présenter l'intégration des immigrants comme un défi toujours non réalisé, puis un obstacle à l'épanouissement de la langue française. En fait, la francisation de l'immigration allophone est déjà un grand succès.